

Infos Municipales

Principaux points étudiés en séance du Conseil Municipal du mardi 3 décembre 2024

- Convention avec la communauté de communes : pour la destruction des frelons asiatiques
- Subvention FDGDON
- Vote tarifs communaux 2025
- Convention d'assistance technique pour l'assainissement collectif
- Redevance performance système assainissement collectif pour 2025
- Clôture budget lotissement du Bois Pertuis
- Legs de Mme SAUVAGE : répartition des revenus

Prochain conseil municipal : jeudi 9 janvier 2025 à 20h00

Vœux du Maire

INVITATION

Madame la Maire Annabelle QUENTEL, les Maires-Adjointes et les Conseillers Municipaux ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux **le samedi 18 janvier 2025 à 18h30** à la salle polyvalente.

Cette cérémonie sera suivie d'un apéritif

Tarif Participation assainissement collectif

Comme tous les ans, nous avons dû revoir les tarifs publics liés à l'assainissement avec en ligne de mire le transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes au 1er janvier 2026. Au vu de l'instabilité gouvernementale actuelle, ce transfert est suspendu, pour autant nous savons qu'il aura lieu dans les mois ou année à venir.

Ce budget prend également en compte l'entretien de nos lagunes. Nous avons dû procéder cet été à leur curage, dispositif obligatoire, pour un montant de 40 500 €

Forts de ce constat, nous avons regardé les tarifs appliqués sur l'ensemble des communes de la CCBR et nous avons pu constater que nos tarifs étaient parmi les plus bas. Afin d'anticiper une harmonisation sur l'ensemble du territoire, le Conseil Municipal du 7 novembre 2024 a pris le parti d'augmenter modérément le m3 des foyers raccordés à l'assainissement collectif.

Concernant les nouveaux branchements à l'assainissement collectif, les tarifs allant de 700 à 3500€ sur les communes de la CCBR, nous avons passé le tarif communal de 1000 à 1750 €. Cela ne concerne que les nouvelles constructions.

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Après-midi récréatifs :



Le prochain après-midi récréatif aura lieu le **mardi 14 janvier** à la Maison de l'Enfance et des Familles, de 14h15 à 16h. Si vous avez besoin d'être véhiculé, vous pouvez appeler la Mairie au 02.99.45.01.62.

Permanences assistant social

Monsieur PIEDVACHE, assistant social au Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) de Combourg, vous propose des rendez-vous le deuxième vendredi de chaque mois dans les locaux de la Mairie de Dingé. Une permanence aura lieu le **vendredi 10 février** de 9h à 12h à la Mairie de Dingé. La prise de RDV se fait auprès du CDAS de Combourg au 02.90.02.77.00.

Permanences en mairie : Avocat conseil



Maître De Moy, avocat au barreau de Rennes, propose gratuitement des entretiens d'une demi-heure. Une permanence est assurée le **lundi 27 janvier l'après-midi de 13h30 à 16h30**. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable à la Mairie.

Conseiller numérique itinérant : Des rendez-vous individuels numérique dans votre commune !

Dans le cadre de son projet social de territoire, la Communauté de communes Bretagne romantique met en place un nouveau service de Conseiller Numérique itinérant. Il vient à votre rencontre dans votre commune pour vous accompagner dans l'utilisation des outils numérique (smartphone, tablette, ordinateur...) et sensibiliser à leurs usages.

A Dingé, les **jeudis après-midis** de 14h45 à 17h00, la conseillère numérique propose des rendez-vous individuels pour vous dépanner dans l'utilisation de vos outils en Mairie. Attention, il ne s'agit pas de réparer un appareil endommagé mais bien de vous aider à l'utiliser. Pour prendre rendez-vous, inscrivez-vous auprès de la conseillère au 07.48.83.74.79.

Broyat de sapins

Dans le cadre de l'opération « Broyage des sapins de Noël » vous pouvez déposer vos sapins de Noël à côté du stade de football jusqu'au **20 janvier** prochain.

Le sapin doit être naturel sans décoration ni neige artificielle. Les sacs à sapin doivent être retirés.

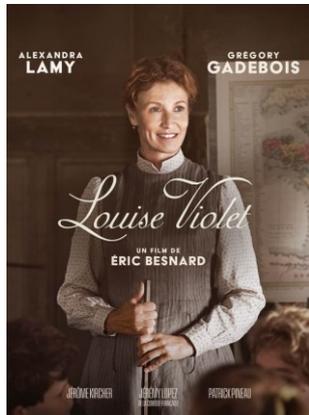
Si vous souhaitez récupérer du broyat, venez avec vos contenants à partir du **27 janvier**. Pour plus de renseignements, contacter la Mairie.



Les actions des Comités

Comité lien social et solidarité

Séance de cinéma : le comité lien social poursuit le projet cinéma pour les aînés de la commune de Dingé. En partenariat avec Le Châteaubriand, cinéma de Combourg au tarif de 4€. Les dates proposées sont les **mardi 14 janvier 2025** et **vendredi 17 janvier 2025** à 15h00 pour visionner : « Louise Violet ».



Un drame d'Eric Besnard avec Alexandra Lamy, Grégory Gadebois et Jérôme Kircher. Durée : 1h48.

Synopsis :

1889. Envoyée dans un village de la campagne française, l'institutrice Louise Violet doit y imposer l'école

de la République (gratuite, obligatoire et laïque). Une mission qui ne la rend populaire ni auprès des enfants... ni auprès des parents.

Pensez à covoiturier ! Si vous avez un problème de déplacement, contactez Cécile CHAMBON, conseillère municipale au 06.66.05.93.03 afin de trouver une solution.

Dingé bouge

Inscription école publique Anne Sylvestre

Votre enfant est né en 2022, il fera sa rentrée en Petite Section en septembre 2025.

Si vous souhaitez qu'il découvre l'école en douceur, nous pouvons envisager une rentrée entre janvier et juin en Toute Petite Section. Nous accueillons les enfants à partir de deux ans. Si vous envisagez de scolariser votre enfant à l'école publique Anne Sylvestre, contactez la directrice Madame LE RAY au : 02.99.45.02.48 ou ecole.0350221a@ac-rennes.fr.

Mme LE RAY pourra vous recevoir sur rendez-vous. N'hésitez pas également à venir nous rencontrer lors des **portes ouvertes le 28 mars 2025**.

Inscription école privée Sainte famille

Toute l'école Sainte Famille vous souhaite **leurs meilleurs vœux** pour cette nouvelle année. Si vous envisagez de scolariser votre enfant, notez dès à présent la date des portes ouvertes le **vendredi 21 mars**. Prenez contact avec la directrice Isabelle DELAMAIRE au 02.99.45.01.63. Elle vous renseignera avec plaisir.



Réunion pour création d'un Club de Palet

Vous aimez le palet ? Vous aimez jouer au palet ? Vous aimez regarder le palet ? Venez-vous entraîner avec nous. Nous voulons monter un club de palet. Venez à la réunion d'information le **vendredi 10 janvier 2025** à 18h30 à la salle du Préau (face à la Poste).

A.C.P.G – C.A.T.M – T.O.E – Veuves et Citoyens de la PAIX Section de Dingé : Armistice du 11 novembre 1918

Assemblée générale ordinaire : le **samedi 25 janvier** à 14 heures à la salle polyvalente de Dingé.

Nous invitons toutes les personnes désireuses (anciens combattants, enfants, petits-enfants...) à venir nous rejoindre en tant que Citoyen de la Paix afin de perpétuer la mémoire de ceux qui sont morts ou ont combattus pour notre Liberté.

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Elections et renouvellement du bureau
- Questions diverses

A l'issue de l'assemblée, la galette des Rois et un vin d'honneur seront offerts par la Section.

Pour la bonne organisation, merci de vous inscrire **avant le mercredi 22 janvier 2025** auprès de Gérard Lefeuvre : 02.99.45.06.54 ou de Noël Harang : 02.99.45.04.56.

Nous comptons sur votre présence.

Les Festous : repas à l'envers

LES FESTOUS VOUS PRÉSENTENT LEUR

Repas à l'envers

Samedi 15 mars 2025 à 19h00 à Dingé

Menu

Digestif
Café
Trio de desserts
Duo de fromages
Parmentier de canard
Vole-au-vent
Kir

20€
adultes

10€ repas enfants

Animations, lots à gagner, goodies et tombola pour animer le repas

Et pour finir un bal avec buvette



Limité à 200 places, réservation possible auprès des commerces ou des bénévoles

Familles rurales : centre de loisirs

Pour les mercredis de **janvier-février 2025**, les animatrices retombent en enfance !

Elles proposeront aux enfants de découvrir les jeux auxquels elles jouaient quand elles étaient petites... et elles n'ont pas toutes le même âge !

De l'élastique des cours d'école, aux cocottes en papier à messages, en passant par le Touché-Coulé des années 80, nous verrons quels jeux les enfants pratiquent encore maintenant, et lesquels leur sont inconnus.

Les parents sont aussi invités à nous faire découvrir les jeux de leur jeunesse ! Nous développerons un partenariat sur toute l'année avec la ludothèque Au Bois des Ludes, puisque le jeu sera notre fil rouge d'activités. Les inscriptions se font via le portail familles du centre de loisirs.

Renseignements auprès de Céline Riem au 06.50.50.82.18 ou al.dinge@famillesrurales.org



❖ Donnez votre avis sur le magazine de la Communauté de communes !

En 2025, la Communauté de communes fête ses 30 ans d'existence. L'occasion de vous interroger sur votre vision du territoire de la Bretagne romantique et sur les supports de communication de la Communauté de communes, notamment son magazine distribué 3 fois par an dans vos boîtes aux lettres. À travers un bref sondage, partagez votre avis sur la façon dont vous vous informez et ce que vous recherchez dans le magazine Bretagne romantique. Aidez-nous à construire un magazine qui vous ressemble et qui nous rassemble ! En ligne :

<https://form.typeform.com/to/jamt6da9> ou en scannant le QR code ci-contre ; via un formulaire papier disponible en Mairie ou à l'accueil de la Communauté de communes.

Du 6 janvier au 6 février 2025, durée : 5 minutes.



Communiqués



❖ Appel à projet : réinventez les maisons éclusières de Bretagne romantique :

Le **lundi 2 décembre**, la Région Bretagne, la Communauté de communes Bretagne romantique et les 6 communes traversées par le canal d'Ille-et-Rance ont signé le Contrat Canal pour valoriser le tourisme fluvestre du territoire.

À cette occasion, un appel à projet est lancé pour réhabiliter trois maisons éclusières inoccupées :

- La Ségerie (Hédé-Bazouges),
- La Moucherie (Tinténiac)
- Le Gacet (Trévérien).

Vous avez une idée ? Hébergements insolites, activités touristiques, animations culturelles, gîtes... Toutes les propositions sont les bienvenues pour offrir une seconde vie à ces lieux historiques.

Candidatures ouvertes **jusqu'au 30 mai 2025** sur <https://bretagneromantique.fr/appel-a-projet-maisons-eclusieres/>



SMICTOM Valcobreizh : Déposez vos coquilles vides en déchetterie

Jusqu'au 31 mars 2025, les usagers peuvent déposer leurs coquilles vides dans l'ensemble des déchèteries du SMICTOM. Les coquillages s'invitent souvent sur nos tables lors des fêtes de fin d'année. Néanmoins, une fois les fêtes passées, les coquillages encombrant nos poubelles et peuvent dégager de mauvaises odeurs. En trop grande quantité dans la poubelle, elles peuvent même endommager la benne du camion, l'écrasement des coquilles étant très dur. Seules les coquilles de coquillages bien vidées sont acceptées dans les déchèteries : les coquilles Saint-Jacques, les huîtres, les bulots, les bigorneaux, les coques, les palourdes... Attention, les crustacés ne sont pas des coquilles, ils ne sont donc pas acceptés, de même que les crevettes, les langoustines, les carapaces et pinces de crabes, ainsi que les autres déchets tels que les rince-doigts, citrons, serviettes et autres. Grâce à ces collectes, les coquilles seront valorisées. Elles seront broyées avec les déchets verts puis transformées en compost.



*La Maire
et le
Conseil Municipal*

*vous souhaitent
leurs meilleurs vœux*

*Bonne année
2025*